

	3. La reprise de ce qui n'a pas été compris, 4. La bonne connaissance du fonctionnement de la pompe, des modalités d'entretien et de la technique de reprogrammation par le patient. 5. La vérification que le patient a toujours son schéma de remplacement ainsi que la date de péremption de l'insuline, du stylo et du kit d'urgence				
	Prix de cession HT du PDM	190,00			

## Section 3. – Dispositifs médicaux pour autotraitement, autocontrôle et automesure

### Sous-section 1 : Dispositifs d'autosurveillance

#### Paragraphe 1 – Systèmes d'autosurveillance à la glycémie

##### A- Appareil pour lecture automatique de la glycémie dit lecteur de glycémie

Lors de la prescription, il est indispensable d'expliquer au patient, quel que soit le type de diabète, et d'organiser avec lui cette autosurveillance glycémique (ASG) avec la détermination des horaires, de la fréquence, des objectifs et des décisions à prendre en fonction des résultats.

La prescription doit préciser l'unité d'affichage souhaitée pour les lecteurs de glycémie.

Les prises en charge des systèmes d'autosurveillance de la glycémie (couples lecteur/réactifs) doivent être conformes à la norme NF EN ISO 15197, relative aux systèmes d'autosurveillance de la glycémie destinés à la prise en charge du diabète sucré.

La prise en charge est assurée pour les indications et modalités suivantes :

- chez le patient diabétique de type 1 : au moins 4 ASG/jour ;
- chez la femme ayant un diabète gestationnel : au moins 4 ASG/jour ;
- chez certains diabétiques de type 2 définis ci-dessous :
  - les patients insulinotraités :
    - si l'insulinothérapie comprend plus d'une injection d'insuline par jour : au moins 4 ASG/jour ;
    - si l'insulinothérapie comprend une seule injection d'insuline par jour : 2 à 4 ASG/jour ;
    - les patients chez qui l'insuline est envisagée à court ou moyen terme et avant sa mise en route : 2 à 4 ASG/jour ;
  - les patients traités par insulinosécréteurs (sulfamides hypoglycémiantes ou glinides, seuls ou associés à d'autres traitements antidiabétiques) afin de rechercher ou confirmer une hypoglycémie et d'adapter si besoin la posologie de ces médicaments : 2 ASG/semaine à 2 ASG/jour. La prise en charge est toutefois limitée à 200 bandelettes par an pour ces patients ;
  - les patients pour lesquels il est recherché une amélioration de l'équilibre glycémique lorsque l'objectif n'est pas atteint, comme instrument d'éducation permettant d'apprécier l'effet de l'activité physique, de l'alimentation et du traitement : 2 ASG/semaine à 2 ASG/jour. La prise en charge est toutefois limitée à 200 bandelettes par an pour les patients non insulinotraités.

La prise en charge de l'ASG chez les diabétiques de type 2 ne doit donc pas être systématique. Elle doit s'inscrire dans une démarche bien construite où l'éducation du patient est importante. Lors de la prescription, il est indispensable d'expliquer au patient et d'organiser avec lui cette autosurveillance avec la détermination des horaires, de la fréquence, des objectifs et des décisions à prendre en fonction des résultats.

## Génériques

Code	Nomenclature	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
1101720	Autocontrôle, appareil pour lecture automatique chiffrée de la glycémie. Seuls les lecteurs de glycémie dont l'affichage est limité à une seule unité de mesure (mg/dl ou mmol/l) et garantis au moins 4 ans sont pris en charge. La prise en charge est assurée pour : - une attribution tous les 4 ans chez l'adulte ; - deux attributions tous les 4 ans chez l'enfant de moins de 18 ans.	43,59	43,59	15-01-2020

### B- Systèmes de réactifs associés (électrodes, bandelettes et capteurs)

La prise en charge est assurée pour les conditionnements de 10, 50, 100, 150 et 200 unités. Les conditionnements de 150 et 200, doivent contenir des réactifs en conditionnement unitaire ou par sous-conditionnement de 25 réactifs se conservant au minimum 3 mois après ouverture.

La prescription doit contenir le nombre d'autosurveillances glycémiques à réaliser par jour.

## Génériques

Code	Nomenclature	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
1173487	Autocontrôle du sucre dans le sang, 10 bandelettes, capteurs ou électrodes. Flacon 10 bandelettes.	3,75	3,75	15-01-2020
1136894	Autocontrôle du sucre dans le sang, 50 bandelettes, capteurs ou électrodes. Flacon 50 bandelettes.	18,75	18,75	15-01-2020
1186722	Autocontrôle du sucre dans le sang, 100 bandelettes, capteurs ou électrodes. Flacon 100 bandelettes.	37,50	37,50	15-01-2020
1180441	Autocontrôle du sucre dans le sang, 150 bandelettes, capteurs ou électrodes. Flacon 150 bandelettes.	56,25	56,25	15-01-2020
1187408	Autocontrôle du sucre dans le sang, 200 bandelettes, capteurs ou électrodes. Flacon 200 bandelettes.	75,00	75,00	15-01-2020

### C- Set d'autosurveillance de la glycémie

Code	Nomenclature	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
1198033	Autocontrôle du sucre dans le sang, set d'autosurveillance de la glycémie. Seul le set complet d'autosurveillance de la glycémie	64,89	64,89	15-01-2020

	<p>est pris en charge et uniquement en cas d'instauration d'une autosurveillance de la glycémie, dans les conditions définies dans les rubriques « A. – Appareil pour lecture automatique de la glycémie dit lecteur de glycémie » et « B. – Systèmes de réactifs associés (électrodes, bandelettes et capteurs) » .</p> <p>Le set complet comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 lecteur de glycémie ;</li> <li>- au minimum 10 bandelettes d'autocontrôle de la glycémie ;</li> <li>- 1 autopiqueur ;</li> <li>- au minimum 10 lancettes pour autopiqueur, non réutilisables, stériles.</li> </ul> <p>Les spécifications techniques de ce set sont identiques à celles exigées pour les éléments qui le composent, conditionnés individuellement. La prise en charge de ce set est assujettie à la disponibilité en conditionnement individuel du lecteur de glycémie et de l'autopiqueur.</p> <p>Ce set étant indiqué uniquement en cas d'instauration d'une autosurveillance de la glycémie, il ne peut donc être pris en charge qu'une seule fois par patient.</p> <p>La prise en charge de ce set est incompatible avec la prise en charge des codes 1101720, 1163891, 1117454 et 1199297.</p> <p>Les conditions de renouvellement de la prise en charge du lecteur de glycémie et de l'autopiqueur inclus dans ce set sont identiques à celles prévues respectivement aux codes 1101720 et 1117454.</p>			
1199297	<p>Autocontrôle, set de prélèvement de sang capillaire</p> <p>Seul le set complet de prélèvement de sang capillaire est pris en charge et uniquement en cas d'instauration d'une autosurveillance, dans les conditions définies dans le paragraphe 3 « Dispositifs de prélèvements sanguins capillaires dans le cadre d'une autosurveillance » .</p> <p>Le set complet comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 autopiqueur ;</li> <li>- au minimum 10 lancettes pour autopiqueur, non réutilisables, stériles.</li> </ul> <p>Les spécifications techniques de ce set sont</p>	12,80	12,80	15-01-2020

	<p>identiques à celles exigées pour les éléments qui le composent, conditionnés individuellement. La prise en charge de ce set est assujettie à la disponibilité en conditionnement individuel de l'autopiqueur.</p> <p>La prise en charge de ce set est incompatible avec la prise en charge des codes 1117454 et 1198033.</p> <p>Ce set étant indiqué uniquement en cas d'instauration d'un prélèvement de sang capillaire, il ne peut donc être pris en charge qu'une seule fois par patient.</p>			
--	--	--	--	--

## D- Dispositifs intégrant lecteur et autopiqueur pour autosurveillance de la glycémie et systèmes réactifs associés.

### Société ROCHE DIABETES CARE France (ROCHE)

Code	Référence	Tarif (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
1172861	<p>Autocontrôle du sucre dans le sang, ROCHE, cassette Accu-Chek Mobile, 100.</p> <p>Accu-chek-mobile est conditionné en une boîte contenant 2 cassettes de 50 tests et un manuel d'utilisation.</p> <p>La prise en charge est assurée pour la référence 07203233038.</p> <p>Après mise en place de la cassette, celle-ci est utilisable 3 mois</p>	34,77	34,77	15-08-2022
1108350	<p>Autocontrôle sucre dans le sang, kit autosurv. Glycémie, ROCHE, ACCU-CHEK-MOBILE.</p> <p>Kit pour autosurveillance de la glycémie ACCU-CHEK-MOBILE de la société ROCHE DIABETES CARE France.</p> <p>Le kit ACCU-CHEK MOBILE est conditionné en une boîte contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— un système autopiqueur/lecteur de glycémie avec piles (2 piles AAA) ;</li> <li>— un blister de 2 cartouches de 6 lancettes ACCU-CHEK FastClix ;</li> <li>— une cassette de 50 tests ACCU-CHEK MOBILE ;</li> <li>— un manuel d'utilisation du système ACCU-CHEK MOBILE ;</li> <li>— un memento du système ACCU-CHEK ;</li> <li>— un câble de connexion informatique USB.</li> </ul> <p>La prise en charge est assurée pour la référence 06383599038.</p> <p>Le kit et l'ensemble de ses composants sont garantis quatre ans.</p> <p>Après mise en place de la cassette, celle-ci est utilisable trois mois.</p> <p>Le patient adulte ou enfant ne pourra bénéficier d'un renouvellement du kit que tous les quatre ans.</p>	102,17	102,17	15-08-2022

## E- Système flash d'autosurveillance du glucose interstitiel

### Société Abbott France

#### INDICATIONS PRISES EN CHARGE :

Mesure du glucose interstitiel dans le traitement des patients atteints d'un diabète de type 1 ou de type 2 (adultes et enfants âgés d'au moins 4 ans) traités par insulinothérapie intensifiée (par pompe externe ou  $\geq 3$  injections par jour) et pratiquant une autosurveillance glycémique (ASG) pluriquotidienne ( $\geq 3/j$ ).

Le système FREESTYLE LIBRE est réservé aux patients ayant reçu une éducation thérapeutique ainsi qu'une formation spécifique à l'utilisation du système flash d'autosurveillance du glucose interstitiel.

#### GARANTIE :

Le lecteur est garanti 4 ans, le capteur est garanti 14 jours.

En cas de panne, durant la période de garantie, un remplacement gratuit standard du lecteur ou du capteur défectueux par un produit neuf est assuré dans un délai de 3 jours ouvrés.